

Pitre, Karolane

De: Philippe Alary-Paquette <philippe.alary-paquette@boralex.com>
Envoyé: 23 octobre 2025 17:16
À: Pitre, Karolane
Cc: Boucher, Vincent; Dion, Mireille
Objet: RE: 3211-12-243 - Des Neiges - Secteur Charlevoix - Engagement Bridge

Catégories: DOSSIER PAPIER

Attention! Ce courriel provient d'une source externe.

Bonjour Karolane,
Je confirme que le terme « nuit » dans notre réponse à la question QC5-10 faisait bien référence à la période allant de 30 minutes avant le coucher du soleil jusqu'à 30 minutes après le lever du soleil.

Cordialement
Philippe

Philippe Alary-Paquette, LL.B., M.Env.
Responsable environnement et relations avec le milieu
Manager, Environment & Community Relations

C. 514 616-9221

De : Pitre, Karolane <Karolane.Pitre@environnement.gouv.qc.ca>
Envoyé : 23 octobre 2025 15:35
À : Philippe Alary-Paquette <philippe.alary-paquette@boralex.com>
Cc : Boucher, Vincent <vincent.boucher@environnement.gouv.qc.ca>; Dion, Mireille <Mireille.Dion@environnement.gouv.qc.ca>
Objet : 3211-12-243 - Des Neiges - Secteur Charlevoix - Engagement Bridge

ATTENTION courriel externe / WARNING external email



Bonjour,

En réponse à QC5-10 vous vous êtes engagé sur une base volontaire à « appliquer un bridage (augmentation du seuil de démarrage des turbines à une vitesse de vent de 5,5 m/s) durant la nuit et durant la période de fréquentation de l'habitat par les chauves-souris, soit du 1er juin au 15 octobre, pendant toute la phase exploitation. »

Nous souhaitons vérifier que nous avons une compréhension commune de cet engagement. Conformément au [Protocole de suivi des mortalités d'oiseaux et de chiroptères dans le cadre de projets d'implantation d'éoliennes au Québec - Troisième édition](#), la nuit fait référence à la période suivante; de 30 minutes avant le coucher du soleil jusqu'à 30 minutes après le lever du soleil.

Est-ce que votre engagement prenait en considération que la nuit faisait référence à cette période ?

Bonne journée,

Karolane Pitre, Biologiste M.Sc.

Chargée de projet

Direction de l'évaluation environnementale des projets énergétiques

675, boulevard René-Lévesque Est, 6^e étage

Québec (Québec) G1R 5V7

Karolane.pitre@environnement.gouv.qc.ca

Ce courriel et ses pièces jointes pourraient contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous n'êtes pas le destinataire et que vous avez reçu ce courriel par erreur, veuillez en aviser l'expéditeur, l'effacer et détruire toute copie. Toute divulgation du contenu, utilisation ou copie non autorisée est interdite.

This email and its attachments may contain information that is privileged or confidential. If you are not the intended recipient and have received this email in error, please notify the sender, delete it and destroy all copies of this email. Unauthorized disclosure of its contents, use or copy is prohibited.